

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

Direction générale des ressources humaines

Sous-direction du recrutement

Bureaux DGRH D3 - DGRH D4

72, rue Regnault  
75243 PARIS CEDEX 13

MME HANSSEN Sanna

6, RUE DES SABOTIERS

94300 VINCENNES

ATTESTATION

Le Ministre de l'éducation nationale, certifie que :

MME HANSSEN Sanna  
Né(e) le 31/10/1973

a été inscrit(e) sur la liste des candidats ADMISSIBLES  
aux épreuves du concours :

AGREGATION EXTERNE  
section : ALLEMAND

de la session 2013

A Paris, le 07/10/2013  
Pour le ministre de l'Education nationale  
et par delegation,  
le sous-directeur du recrutement

Patrick LASSERRE



NB : Conservez cette attestation . Elle peut vous être utile pour le déroulement ultérieur de votre carrière.  
IL NE SERA PAS DELIVRE DE DUPLICATA

(La recevabilité des candidatures n'étant vérifiée que pour les candidats admis au concours, la présente attestation d'admissibilité ne préjuge pas de la recevabilité de la demande d'inscription du candidat).